



PLAN DE FINANCEMENT

Vu le décret n° 2020-1129 du 14 septembre 2020
en application de l'article L.1111-11 du code général des collectivités territoriales

NATURE DU PROJET :

Travaux d'aménagement d'un poste de supervision urbain

Réalisé à partir de 2022 sur 3 exercices

Coût prévisionnel du projet

Dépenses HT : 168 000, 00 €

Dépenses TTC : 201 600,00 €

Calendrier prévisionnel du projet

Début des travaux: 2022

Fin des travaux : 2024

Intervenants

Bénéficiaire : Ville de CANNES

Financier	Contrat	Base	Taux	Mt. subvention
Préfecture des Alpes-Maritimes	Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L.) 2022	168 000,00 €	30 %	50 400,00 €

Dépenses :	168 000,00 €	
Recettes:		
Total des demandes	50 400,00 €	soit 30 % du financement
Ville de Cannes	117 600,00 €	soit 70 % d'autofinancement
Emprunt	0,00 €	soit 0 %
Autres	0,00 €	soit 0 %

	<p>Opération soutenue par l'Etat /Dotation de Soutien à l'Investissement Local</p>  <p>PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE- ALPES- CÔTE D'AZUR</p> <p><i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>
---	--